

LE PHARE

Il y a des pays où les journalistes sont enlevés et d'autres où ils sont muselés

SOMMAIRE

Hommages culturels

- À Christan Dequest p. 2
- À Patrick Saint-Éloi p. 16

Solidarités

- Le Téléthon 2010 aux Ulis p. 3
- *Les Enfants du Vietnam* p. 11

Vie associative

- L'EMU a fêté ses 30 ans p. 4
- Le Comité de parrainage 91 p. 5
- L'APU fêtera bientôt ses 40 ans p. 5

Vie familiale

- APCE91 : des pros de la famille p. 6

Environnement

- La couche lavable p. 7
- Menaces sur la biodiversité p. 8
- Les Ulis, ville fleurie... p. 9
- « Ô biodiversité » (poème) p. 9

Égalité des droits

- Le droit de dire NON p. 10

Société

- Des kots-à-projet... aux Ulis ? p. 12
- Une réponse à la xénophobie p. 12

Humour amer

- Textes de l'atelier d'écriture p. 13

Le coin des poètes

- « Le bateau Livre » (Yannick) p. 14
- « Migrations » (Yannick) p. 14
- « La contrebasse » (Yannick) p. 14
- « Cancer » (Yan Pôhu) p. 14
- « Hier, aujourd'hui... » (Séverin) p. 15

Phare de l'Île Vierge



LIBÉREZ LES OTAGES !

Stéphane Taponier, Hervé Ghesquière (reporters de France 3) et leurs accompagnateurs, Mohammed Reza, Ghulam et Satar, ont été enlevés le 30 décembre 2009 en Afghanistan.

Journal d'expression associative et individuelle - Les ULIS

N° 44 - Janvier 2011

É D I T O

Meilleurs Vœux

sans illusion mais avec patience et détermination

Nous vous souhaitons un monde solidaire, délivré des guerres, des injustices et de la misère ; des activités humaines respectant la nature et la santé ; des classes non surchargées, bien équipées, avec des personnels bien formés ; des emplois non précaires, correctement rémunérés, y compris pour les jeunes et les travailleurs immigrés ; des conditions de travail dignes d'une société développée ; des retraites dont on puisse jouir durablement et en bonne santé ; des logements décents pour tous les âges, à des prix abordables ; des transports en commun cohérents, bien entretenus et ponctuels ; des services publics et des commerces proches, gérés pour satisfaire les besoins de la population, et pas selon une logique financière ; des Associations indépendantes, soutenues nationalement et localement comme le mérite leur utilité sociale ; des citoyens bien informés et consultés sur tout ce qui les concerne...

Ces vœux-là ne sont pas pieux. Ils sont réalisables, même si ce n'est pas cette année, car les moyens de les exaucer existent. Cherchons-les avec patience et détermination !

La Rédaction

LE PHARE - 44

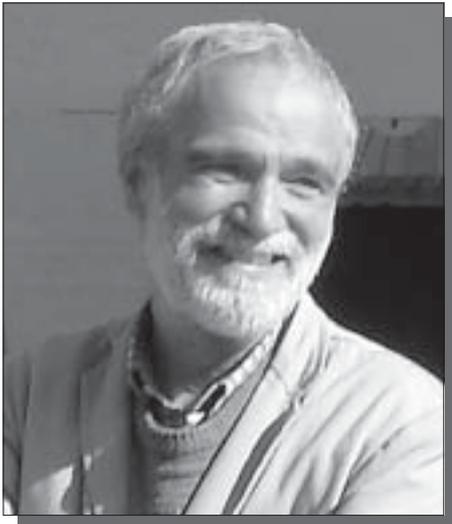
Édité par APEX * ULIS
MPT des Amonts - 91940 Les Ulis
Directeur de publication :
Marie-Odile Charpenet, Présidente
**Comité de Rédaction
et maquette PAO :**
APEX * ULIS - ISSN 1622-8804
11.000 exemplaires



Imprimerie :
DOMIgraphic - 91353 Grigny
Tél. 01.69.02.03.03

INVITATION - Conformément aux objectifs de ses Statuts et à ceux de la Convention signée avec la mairie le 2 avril 2010, l'APEX*Ulis s'efforce d'élargir l'expression de la population. C'est pourquoi les n°s 42 et 43 du *Phare* avaient chacun 20 pages. Nous le voulions aussi pour ce n° 44 mais, la subvention n'ayant pas évolué depuis 2005, nous y avons renoncé pour ne pas dépasser notre budget 2010. Il en sera bien sûr discuté à la prochaine **Assemblée Générale annuelle**, qui aura lieu **le samedi 5 février 2011 à partir de 9h30, dans le local sis au rez-de-jardin de la Tour Octobre**. Adhérents, auteurs, distributeurs et lecteurs, vous y serez les bienvenus !

Christian Dequest, artiste ulissien, nous a quittés le 17 octobre 2010



Je me souviens encore, comme si c'était hier, du jour où j'ai poussé la porte de l'atelier de Christian. Un atelier de sculpteur plein comme un œuf, mais disposant encore de suffisamment de places libres avec sellettes et établis pour accueillir ceux qui étaient prêts à se frotter aux matériaux proposés, que ce soit de la terre, du plâtre, de la pierre ou du bois. Christian se tenait debout avec le sourire de celui qui a envie de partager ; partager ses connaissances, son savoir-faire ainsi que l'amitié dont il savait faire preuve. Dans tous ses ateliers de sculpture, peinture ou modèle vivant, qu'il a animés avec simplicité, gentillesse et pédagogie, il était généreux de son temps. Chacun d'entre nous trouvait en ces lieux un univers de liberté et de paix.

Christian s'était beaucoup investi dans la création de cet atelier avec le soutien de la ville, cette ville nouvelle qui cherchait à s'épanouir à travers l'art et à créer des liens dans sa jeune population. C'est à cette période que les responsables du « Donjon » ont initié de grands projets de sons et lumières et de rassemblement de la population. Le « Bicentenaire de la révolution » en est le phare avec la création d'une bastille plus vraie que nature, que Christian a mise en place dans le Parc Nord. Suivront d'autres événements : « Parlez-moi d'amour » où d'une main jaillira une flamme, des statues géantes au-dessus du Donjon sur le thème de « la main tendue ».

Tous ces thèmes de la lumière, des relations humaines, Christian nous les faisait vivre dans les ateliers de l'Association Art 91.

Après avoir fait ses apprentissages de peintre en décoration au lycée du Gué à Tresmes, il a suivi les cours de peinture à l'école des Beaux-Arts de Paris et s'est très vite passionné pour la sculpture, qu'il a appris à maîtriser à l'école Boule.

Il rejoint la ville nouvelle des Ulis, propose et participe à tous les projets associatifs dont cette ville est animée. Attentif à la jeunesse, il enseigne son savoir-faire dans diverses institutions et fait participer les jeunes à des ateliers, seul ou en collaboration avec d'autres artistes locaux. Parallèlement à ces activités, sa participation à de nombreuses expositions le font connaître dans le monde de l'art.

Bien sûr, vous retrouverez, au cours de vos déplacements dans la ville des Ulis, les sculptures et les embellissements auxquels il a participé. Les plus anciens se souviendront des manifestations auxquelles il apportait de la *magnificence*. Il avait mis son art au service de la ville, disons même de « sa » ville et de sa population.

Christian était un être sensible, d'une grande gentillesse, attentionné et, au-delà de ses sculptures que nous pourrions toujours admirer, c'est cela que les gens qui l'ont connu retiendront. Un homme affable toujours prêt à partager et à aider. Partager autour d'une bonne bouteille, de rondelles de saucisson, de fromages, à l'occasion de ces fins de trimestre ; fête Noël, le nouvel an, les Rois, le printemps, les vacances. Chaque événement était une fête.

Lorsque le printemps arrivera et que je verrai fleurir les premières primevères, c'est à Christian que je penserai, car il ne manquait pas, chaque année à cette occasion, d'apporter aux femmes présentes à l'atelier un petit pot de ces fleurs.

Michel Allain
Président de Art 91

ART 91 - Le Donjon B.P. 43
Esplanade de la République
91940 Les ULIS

Tél.: 06 12 20 81 43
Site : <http://www.art91.org/>



Une exposition lui rendra hommage à la Maison Pour Tous de Courdimanche du 17 au 29 janvier 2011.



Téléthon 2010, imaginez !

- 14 associations ulissiennes des plus prestigieuses, fortes de plus de 500 adhérents, qui s'unissent et travaillent, main dans la main, pour présenter un gala de fin d'année, un dîner spectacle à la hauteur de leurs ambitions.
- 19 sociétés et commerçants des Ulis et d'ailleurs, qui font dons de matériels, de denrées, de boissons, pour rejoindre ce grand projet associatif.
- Une municipalité qui, par ses moyens, apporte toute sa logistique.
- Les habitants des Ulis, mais aussi des communes voisines, qui viennent spontanément offrir leurs bras, leur énergie, et apporter des gâteaux de leurs meilleures recettes.

Cet évènement s'est réalisé les 3 et 4 décembre dernier, aux Ulis, ville unie et solidaire, pour soutenir la 24^e édition du Téléthon lancée par l'AFM (*Association Française contre les Myopathies*), sous l'impulsion de notre collectif « le Gala pour l'Espoir ».

Musique, chants, danses, théâtre et humour étaient au rendez-vous pour ce dîner spectacle. Un moment inoubliable de fête et de générosité en ce vendredi 3 décembre.

Voilà une formule qui a tenu ses promesses ! Salle pleine au gymnase de l'Essouriau ! Merci spécialement à l'UAU, l'UTAN, l'ACPUO, l'ACPATOS et Entracte et Cie, qui ont organisé la soirée.

Le samedi 4 décembre, le stand du Téléthon dans la galerie du centre commercial « Ulis 2 », a représenté le tiers des recettes du Téléthon aux Ulis. Malgré la neige, beaucoup sont venus expressément au centre commercial pour faire leur don, de oui-dire.

Après midi d'émotions pour ce samedi avec le tout premier Téléthon dans la commune de Saint-Jean-de-Beauregard : musique de l'EMU, puis dancing avec « JR » (DJ de l'ACPATOS) et randonnée sous la neige avec l'UTAN. Nous y reviendrons l'année prochaine.

Résultat de ce Téléthon : 4 682,50 € (en hausse de 43 % par rapport à 2009). Une grande victoire contre la maladie !

Par votre engagement, vous avez apporté l'Espoir dans le cœur de milliers de malades, et aux chercheurs, les moyens de conquérir de nouvelles victoires. Merci 4 682 fois !

Alain Jaouen, coordinateur

Associations parties prenantes

ACPATOS, ACPUO (Portugais), Action No Limit, Ar C'helvez, COU Temps'danses, EMU (Eveil Musical Ulissien), Entre Acte et Compagnie, Nouvelle Chance, Sundances 91, ARDU (Retraités des Ulis), IFCPA, Facilys, UAU (Union des Associations des Ulis), UTAN (Union Touristique des Amis de la Nature).



Photo Bernard Charpenet / UAU



Photos Pascal Esmault Lavignolle



Photo Sylvie Fizames / UTAN



Photo Bernard Charpenet / UAU

L'EMU a fêté ses 30 ans !

L'Eveil Musical Ulissien a fêté ses 30 ans le 21 novembre dernier dans la salle des fêtes de Courtabœuf, en présence de Madame le Maire, de nombreux élus et représentants du tissu associatif local [photos page 5]. C'est l'occasion de retracer le parcours de cette Association depuis sa création.

Tout a commencé à la fin des années 70, au moment où le projet de création de la commune des Ulis s'est officiellement concrétisé en 1977. C'est dans ce contexte où bouillonnaient les idées et les initiatives que Robert Jouvenot a initié et fédéré un projet de création d'une Musique sur la ville.

Après avoir rassemblé une quinzaine de personnes motivées, il a fallu structurer le projet et le présenter à la Municipalité fraîchement élue. L'accueil a été immédiatement très positif car le projet répondait parfaitement aux attentes en matière d'animation des fêtes locales et des cérémonies officielles.

Le soutien de la Municipalité s'est concrétisé par le déblocage de fonds permettant l'achat de tambours, de clairons et de trompettes de cavalerie. À noter que le projet comportait également la formation d'une troupe de majorettes, afin de pouvoir défiler avec la fanfare.

- **Le 26 Juin 1980**, une Assemblée Générale de création de l'Association était fixée : ainsi est né l'Eveil Musical Ulissien. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et une formation de 15 musiciens était structurée, ainsi qu'une troupe d'une trentaine de majorettes.

- **Dès 1981**, des instruments d'harmonie furent adjoints à la fanfare afin d'en étoffer le répertoire. Une première subvention de 3 000 F nous a été allouée par la Municipalité.

- **En 1982**, 28 musiciens participaient à l'harmonie et il fallut vite organiser des cours de solfège, de trompette, de saxo et de clarinette, dispensés uniquement par des bénévoles.

Les premiers défilés (harmonie et majorettes) sont apparus lors des fêtes locales, départementales et régionales, sans oublier une forte demande dans de nombreuses villes pour les cérémonies officielles.

- **En 1983**, l'apport financier de ces sorties était de 1 400 F... Les activités commençaient dès la fin avril jusqu'au 14 juillet, tous les week-ends, pour reprendre en septembre jusqu'aux alentours de Noël... Quels grands moments de fête !

Devant ce succès, il fallait envisager une évolution pour dispenser les cours, afin de ne pas laisser le bénévolat.

- **En 1984**, à la rentrée scolaire, des professeurs de solfège, de saxo, de clarinette, de trompette et une classe d'initiation musicale pour les 6 - 10 ans a été ouverte, afin d'assurer la pérennité de l'harmonie ; mais, bien vite, des demandes pour dispenser des cours de piano, guitare, flûte, batterie, etc. ont été formulées. Il a alors été décidé de structurer une École de Musique.

D'ailleurs, ce projet a fait l'unanimité au niveau de la Municipalité. Il fut surtout encouragé et fortement soutenu

par Jean-Marc Salinier, qui a permis sans trop de problèmes d'assurer cette évolution importante.

La volonté des dirigeants de voir cette École de Musique reconnue s'est traduite par l'adhésion à l'UDCMIE (Union Départementale des Conservatoires et Ecoles de Musique de l'Essonne) et *in facto* à la Fédération Nationale agréée par le Ministère de la Culture

En effet, l'objectif était de s'ouvrir le plus largement possible à la population en pratiquant un enseignement reconnu par les instances musicales, en restant toujours dans un esprit associatif, c'est-à-dire à la portée de tous, sans élitisme, en n'éliminant personne et en pratiquant des coûts raisonnables.

Aujourd'hui, l'EMU conserve ces principes fondateurs :

- diffusion de la culture musicale à un public le plus large possible, sans élitisme, mais dans un cadre structuré (professeurs diplômés, respect des cursus de formation officiels), de la petite enfance au 3^e âge, en favorisant l'accès aux handicapés à cette forme de culture ;
- gestion rigoureuse supportée par des bénévoles afin de réduire le coût des cours dispensés ;
- création et développement du lien social entre les adhérents par le biais des animations, fêtes, auditions ;
- participation à l'animation de la ville, ce qui constitue une source de financement essentielle ;
- développement des liens interassociatifs.

Alors que la conjoncture économique et sociale fait peser une pression de plus en plus forte sur les foyers et que l'évolution générale de la société favorise de plus en plus le repliement sur soi, les Associations contribuent au maintien du lien social, élément essentiel dans la cohésion de toute société humaine.

S'agissant de l'EMU, sa philosophie est aux antipodes d'une banale Société de services et il est essentiel que les valeurs de « Partage », « Echange » et « Solidarité » continuent à constituer le ciment de l'Association. Tout adhérent doit se poser la question de ce qu'il donne et apporte au groupe EMU, et plus largement à la collectivité, en échange de ce qu'il en retire, qu'il s'agisse d'un enseignement, d'expériences, de développement personnel...

Il faut être fier de cette « œuvre associative » et remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette Association et ceux qui ont pris le relais suite aux départs des anciens. Espérons que, malgré les changements profonds qui s'opèrent dans la société française du 21^e siècle, notre Association pourra continuer à se développer en gardant ces valeurs qui ont permis sa prospérité.

Robert Jouvenot, ancien Président
et **Joël Dubédat**, Président actuel

Éveil Musical Ulissien

Donjon, esplanade de la République, 91940 Les ULIS

Tél.: 01 69 07 66 98



Joël Dubédât



Robert Jouvenot



Le parrainage de proximité en Essonne

Le parrainage de proximité consiste à tisser un réseau de solidarité autour d'un enfant, dans une démarche de volontariat partagé entre parents ou représentant légal de l'enfant, enfant et parrains. Il s'agit de construire bénévolement une relation affective privilégiée, basée sur la confiance, où le parrain apporte à l'enfant soutien, présence, accompagnement dans son éducation et son développement.

Le nombre des filleuls parrainés par les Associations composant le *Comité de Parrainage en Essonne* était de 20 au 31 décembre 2009. Mais, en 2010, ces Associations ont observé une pause dans le recrutement des parrains et des marraines.

Est-ce parce que nous vivons actuellement une période de tensions, de changements dans tous les domaines, qu'ils soient socio-économiques, culturels et aussi familiaux ?

L'incertitude est à la mesure de la complexité croissante du monde. Ne tend-elle pas à favoriser le repliement sur soi, au détriment de l'ouverture sur les autres ?

Alors, en ce début d'année 2011, nous renouvelons notre message d'espoir. Espoir que se regagne et s'amplifie le désir d'aventure (humaine), l'envie de parrainer dans l'esprit de ceux et celles qui nous lisent présentement.

Vous qui allez nous contacter, soyez les bienvenus, soyez remerciés au nom des Associations membres de notre *Comité...*, au nom des nombreux enfants essonnais qui attendent d'être parrainés.

CONTACTEZ-NOUS

Comité de parrainage en Essonne
UDAF - BP 107 - 91004 Évry Cedex

Tel.: 01 60 91 30 00

Mél.: comiteparrainage91@udaf91.asso.fr

Site : www.parrainage-essonne.com

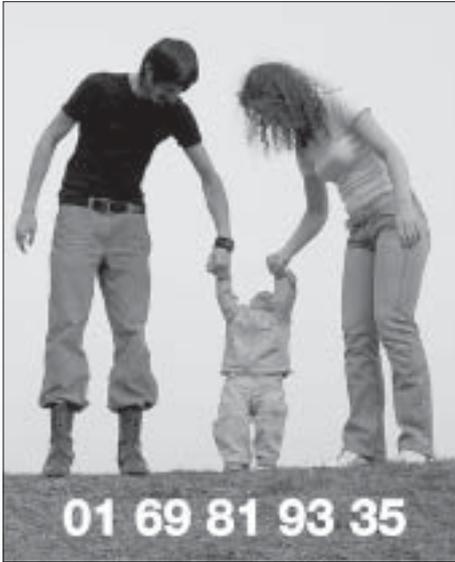
40^e anniversaire de la Philatélie aux Ulis

C'est devenu une quasi-tradition : l'un des deux derniers dimanches de janvier a lieu la « Rencontre Philatélique » de l'Association Philatélique des Ulis (APU). En 2011, ce sera la 9^e édition de cette journée philatélique où petits et grands, amateurs confirmés ou débutants, se rencontrent autour de classeurs de timbres, de cartes postales et d'autres collections (minéraux, muselets de champagne, cartes-téléphone,...) dans une ambiance bon enfant.

L'APU se réunit les 2^e et 4^e dimanches de chaque mois à la MPT de Courdimanche, de 10h à 12h, pour des échanges de timbres et d'informations philatéliques diverses. 2011 sera marquée par le 40^e anniversaire de l'Association. Alors, venez nombreux nous dire un petit bonjour le 23 janvier, de 10h à 17h, au LCR de La Treille !

Pierre Lutz, Président

APCE91 : DES PROFESSIONNELLS DE LA FAMILLE À VOTRE ÉCOUTE



L'APCE91 (Association Pour le Couple et l'Enfant en Essonne), créée en 1989 dans le département de l'Essonne, est membre de l'Association Française des Centres de Consultation Conjugale (AFCCC). Dix professionnels et une chargée de communication interviennent à l'écoute des familles sur 22 points de consultations dans le département.

L'APCE91 a 20 ans d'expérience autour de 2 missions : la **consultation conjugale et familiale** et la **médiation familiale**, auxquels viennent de s'ajouter un **lieu d'expression pour l'enfant**, dans le cas de séparation ou divorce, et l'animation d'un **groupe de parole pour grands-parents**, notamment lors de situations de rupture du lien avec les petits-enfants.

La compétence de l'association « est centrée sur les relations intrafamiliales, dans l'importance de leur dimension affective. Elle repose sur la formation spécifique de ses professionnels, dont les interventions aident les personnes à gérer leurs relations, plus particulièrement leurs relations affectives, base d'un équilibre familial dans lequel les enfants peuvent se développer en confiance ».

Les carences relationnelles, les conflits familiaux, se répercutent sur tous les membres d'une famille, en particulier sur les enfants.

Consultation conjugale et familiale

Elle consiste à « *réapprendre à communiquer, surmonter les difficultés, éviter la violence* » lorsque le couple va mal, lorsque les relations se détériorent dans la famille, lorsque chacun s'enferme dans son isolement. Elle aide les personnes, les couples et/ou les familles en conflit à dépasser la crise, renouer le dialogue, comprendre l'origine des difficultés et reconstruire un projet de vie seul ou ensemble. Elle intervient aussi pour préparer une séparation ou en surmonter les blessures. Cette aide est apportée par un professionnel qualifié, neutre, garant de la confidentialité des entretiens. Le premier entretien est gratuit, les suivants en fonction des revenus et des possibilités.

Médiation familiale

C'est « *trouver des solutions concrètes, être et demeurer père et mère* » lors de situations de rupture, pour renouer le dialogue, aborder différemment les conflits et trouver des solutions pratiques pour décider ensemble des changements et de l'organisation de vie, permettre aux enfants de conserver des relations avec chacun de leurs parents. Elle concerne les liens familiaux au sens large. Elle s'adresse aux parents, mariés ou non, pendant ou après une séparation, un divorce, aux grands enfants et leurs parents. Peuvent être abordées également les difficultés liées à une re-composition familiale, aux relations entre grands-parents et petits-enfants. La médiation familiale est conduite par un professionnel qualifié, ayant suivi une formation spécifique, neutre, respectant la confidentialité des entretiens. Le premier entretien est gratuit, les suivants en fonction du barème de la CAF.

Lieu d'expression pour l'enfant

La séparation et le divorce sont des phénomènes répandus dans notre société. L'enfant est symbole d'un amour qui se casse. Pour lui, le cadre fondamental du monde qu'il a toujours connu se brise. Il s'en croit responsable. La première préoccupation : endiguer les ravages de cette souffrance. L'enfant voit ses parents se séparer et se demande de quoi il est né. C'est pourquoi il est important de dire à l'enfant qu'il n'est pour rien dans la séparation. Lui expliquer que l'on ne divorce pas de lui, qu'il est toujours aimé, pour qu'il comprenne qu'il n'est pas abandonné. Son avenir ? Partager son temps, un peu avec l'un, beaucoup avec l'autre, ou en alternance. Aucun divorce ne se fait sans blessure, sans cicatrice douloureuse, d'où l'importance de donner à l'enfant la possibilité de s'exprimer.

Un Groupe de parole pour enfants est conduit par deux professionnelles, pour 5 ou 6 enfants d'âges proches, sur 4 séances de 90 minutes, espacées de 15 jours. Trois Groupes sont proposés afin de convenir aux enfants de 6 à 14 ans. 2 à 3 semaines à l'issue des séances, les professionnelles rencontrent les parents et l'enfant pour faire un point.

Groupe de parole pour grands-parents

Suite à un évènement douloureux, une séparation, un divorce, un deuil, une difficulté relationnelle, le lien avec les petits enfants, avec leurs parents est rompu, conflictuel. Il ne vous satisfait pas, vous ne savez plus comment vous y prendre. Début 2011, vous pouvez rejoindre un groupe de parole animé par deux professionnelles de la famille.

Nicole Fontange
chargée de communication

Pour consulter l'APCE91 :
Tél. 01 69 81 93 35
ou www.couple-enfant-91.org

Permanences aux Ulis :

- Maison de la Justice et du Droit,
 - MTP de Courdimanche,
 - Centre municipal de Santé

LA COUCHE LAVABLE

Régression ou progrès ? Depuis quelque temps, elle a refait son apparition. C'est à la mode pour certains et d'autres la considèrent comme rétrograde.

1^{er} objectif : agir pour notre planète

La couche lavable est une bonne alternative aux couches jetables. En effet, nous utilisons 110 000 tonnes de couches jetables vierges par année en France, soit environ 5 500 couches par enfant jusqu'à la propreté (à 2 ans et demi) contre 20 à 40 couches lavables par enfant. Le calcul est rapide, l'investissement est certes plus important au départ pour les couches lavables, mais il est assez vite amorti.

Employer la couche lavable plutôt que la couche jetable nécessite 2,3 fois moins d'eau, 3,5 fois moins d'énergie et 8,3 moins de matières premières (en incluant fabrication, transport, lavage, élimination).

Il faut également parler de la réduction des déchets. Nous générons actuellement 700 000 tonnes de déchets de couches jetables par an, qui partent en décharge ou en incinérateur. Les couches lavables permettent d'éviter 1 à 1,5 tonne de déchets par an par enfant (une couche jetable met entre 300 et 500 ans pour se décomposer). Ce qui nous permettrait d'atteindre l'objectif déterminé par le Grenelle de l'environnement de moins 7 % de déchets, en supprimant les couches jetables et les autres textiles jetables. Source : ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

Pour diminuer notre impact sur l'environnement, nous effectuerons le ramassage et les livraisons de couches lavables avec des véhicules utilitaires émettant peu de CO₂ ; puis avec des véhicules électriques dans un avenir proche.

2^e objectif : développer une économie locale et solidaire

Nous créons de l'emploi de proximité, non délocalisable : pour la livraison et la levée des couches lavables, de 3 à 5 fois par semaine ; en lien avec un service d'éco-laveurs d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (anciennement CAT) ; leur équipement sera de dernière génération, avec un contrôle précis des cycles de lavage, permettant un respect des normes d'hygiène hospitalière. Dans un souci d'accompagnement, nous assurons la formation du personnel et des parents.

Le modèle que nous utilisons est une couche lavable, ajustable à la taille et à la morphologie de l'enfant, de la naissance à la propreté. Appelée communément TE1 (tout en un), elle est aussi simple à utiliser que la couche jetable. Elle est innovante grâce à son insert en microfibres très absorbant ; la partie couche est imperméable et protectrice à l'extérieur, en tissu polaire à l'intérieur pour un effet « au sec ». On ajoute un feuillet en cellulose, en contact avec la peau de bébé, pour récupérer les selles. Pour la personne qui change le bébé, la différence principale réside dans le fait de retirer le feuillet à selle avec son contenu, qu'on récupère dans un bac prévu à cet effet, puis de stocker la couche dans un bac à linge hermétique, anti-odeur.

Avec les couches jetables se pose la question de l'impact sur la santé des enfants (recrudescence des allergies, des érythèmes, ...), car on y retrouve des produits tels que le polyacrylate de sodium, irritant pour les yeux et les voies respiratoires. Alors que les couches lavables respectent les peaux fragiles.

3^e objectif : convaincre les futurs utilisateurs de couches lavables

Notre service de location et d'entretien de couches lavables est intéressant pour les collectivités locales : dans une perspective de développement durable pour leurs crèches, programmable dans le cadre de leur Agenda 21.

Ultérieurement, notre service de couches lavables pourra élargir ses usagers aux particuliers, puis aux services de gériatrie. En faisant ce choix, les futurs utilisateurs agiront pour notre planète : tout en sauvegardant des ressources naturelles, ils réduiront leur production de déchets ménagers.

Habib Benabbou

Tél. : 06.25.30.30.57 - Mél. : benabbou.habib@hotmail.fr

NDLR – L'auteur est né et a grandi aux Ulis ; il finalise un projet de création d'entreprise, au sein de la couveuse régionale *G.E.A.I* (en partenariat avec une *Boutique de Gestion de Paris*). Son idée : offrir à Villebon et alentours un service de location et d'entretien de couches lavables, accessible aux crèches, nourrices et parents. C'est un projet pionnier pour le développement durable aux Ulis.

Entraide Petite Enfance

Notre Association existe aux Ulis depuis 1988. Au début, elle était au 35 Les Amonts. Après la démolition de cet immeuble, la Mairie des Ulis lui a gracieusement accordé un local en centre-ville. Depuis 2007, elle est à la Tour Octobre.

Horaire d'ouverture : • chaque mercredi de 10h à 12h
• chaque vendredi de 14h à 17h

Nous avons des matériels de puériculture comme poussette simple, double ou triple, landau, parc, transat, trotteur, chaise-haute, etc. et tout matériel nécessaire aux bébés de la naissance à 3 ans. Nous avons souhaité aider ainsi les mamans des Ulis et des environs.

Nous louons des matériels neufs et nous revendons aussi certains matériels d'occasion à bas prix.

Sundari Gobalakichenane

Association *Entraide Petite Enfance*
Tour Octobre, 30 Les Htes Bergères, 91940 Les Ulis
(entrée derrière le bâtiment, au rez-de-jardin)
Tél. répondeur : 01 69 28 61 10 (laisser un message).

2010, année internationale de la biodiversité : LE CONSTAT D'UN DÉCLIN MONDIAL

La biodiversité rend compte de la diversité des milieux et des écosystèmes, de la diversité des espèces, de la diversité génétique. La préserver et la transmettre aux générations futures est un impératif.

1,9 million d'espèces ont été décrites. Il en existe sans doute 4 à 6 fois plus mais une extinction massive risque de les décimer au cours du 21^e siècle, si nous n'agissons pas pour préserver la biodiversité.



Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:MUWO4193.JPG>

Comme les océans, la forêt équilibrée est une importante réserve de biodiversité

En France, l'activité humaine a profondément modifié les paysages et les milieux. Tous les écosystèmes forestiers ont été modifiés. Il ne reste plus de forêts non perturbées, dites primaires ; des forêts dites secondaires ont repoussé spontanément ; d'autres ont été plantées par l'homme. Dès le 3^e siècle avant notre ère, la répartition entre terres agricoles et forêts était comparable à celle d'aujourd'hui. Depuis un siècle, les paysages ont été très remaniés : avec destruction massive des forêts secondaires anciennes, bosquets, haies, prairies ; au profit des monocultures intensives. Fragmentation des habitats, disparition de corridors biologiques, mise en place de barrières bloquant le passage (voies ferrées, autoroutes, ...) font qu'en 2010 les 3/4 des habitats inventoriés en France sont dans un état de conservation défavorable. Certains groupes biologiques sont dans un état préoccupant (mollusques, crustacés, papillons, libellules, poissons, batraciens, chauves-souris). Pesticides et produits phytosanitaires polluent beaucoup de sols, une partie des nappes phréatiques et des cours d'eau ; leur impact est considérable, notamment sur la faune du sol et les insectes pollinisateurs.

Au niveau mondial, l'activité humaine a perturbé les équilibres écologiques : fragmentation ou disparition d'écosystèmes ; pollutions ; réchauffement climatique ; destruction de nombreuses zones d'inondation et zones humides ; perturbation des cycles bio-géochimiques océaniques (avec acidification du milieu et baisse de la teneur en oxygène dissous). L'ensemble des mangroves, forêts tropicales et récifs coralliens est menacé, comme le tiers du stock de crustacés et de poissons marins pêchés. Avec des signes précurseurs d'une extinction massive, évaluée à 20 % des espèces en 2030, à 50 % en 2100 !

Des mesures ont été prises pour limiter le réchauffement climatique et pour préserver la biodiversité : a) des actions négociées au niveau mondial (Sommet de la Terre de Rio, en 1992 ; Conférence de Nagoya, accord du 20 octobre 2010) ; b) des actions décentralisées, coordonnées dans chaque Agenda 21 local ; les *mercredis du développement durable* ont lancé l'Agenda 21 des Ulis en octobre 2010.

Préserver la biodiversité aux Ulis et dans notre région ?

Le monde vivant ignore les frontières, y compris celles des communes ; le territoire des Ulis est donc à situer dans un ensemble plus vaste comprenant : des terres agricoles sur les plateaux de Courtabœuf et de Saclay ; des lambeaux de l'ancienne forêt des Yvelines, au sud et à l'ouest de ces plateaux ; les pentes boisées et les zones humides de la vallée de l'Yvette. Initialement rurale, la région s'est pour partie fondue dans la mégapole parisienne : avec l'implantation de pavillons dans la vallée et à Mondétour, à partir des années 1880 ; ensuite, avec l'installation progressive d'établissements scientifiques sur la partie sud du plateau de Saclay, à partir de la décennie 1950 ; enfin, avec la construction de la ville des Ulis et d'un Parc d'activités sur une partie du plateau de Courtabœuf, entre 1965 et 1975. Mitage et pression urbaine risquent d'augmenter encore avec l'OIN (Opération d'Intérêt National) qui prévoit d'urbaniser la majeure partie du plateau de Saclay, selon les objectifs de la loi de 2010 sur le « Grand Paris » (voir *le Phare* 34 et 42). Faut-il ou non accepter ce projet urbain ? Suite au débat public en cours, pourra-t-on préserver la biodiversité du plateau de Saclay et de la région ? Par exemple, préservera-t-on les étangs de Saclay, plans d'eau appartenant à un couloir biologique nord-sud utilisé par près de soixante espèces d'oiseaux migrateurs ? Pour cela, il faudra :

- conservé les espaces naturels sensibles (ENS) déjà protégés ;
- protéger les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ;
- interconnecter tous ces espaces naturels par des corridors biologiques ;
- protéger espaces naturels et terres agricoles entre le bord sud du plateau de Saclay et l'Orge (en y incluant les ZNIEFF des vallées de l'Yvette et de l'Orge), pour que ces lieux soient sanctuarisés hors du « Grand Paris ».

L'extension du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, prévue en 2011, est un premier pas en ce sens ; Saint-Jean-de-Beauregard, Janvry, Fontenay-lès-Briis seront dans le périmètre du Parc, à sa limite est.

La ZNIEFF de la vallée de l'Yvette* est un réservoir de biodiversité pour notre région. Vaste zone orientée est-ouest, elle inclut la majorité des zones humides et des pentes boisées de cette vallée, ainsi qu'une partie du Parc Nord des Ulis. Cette zone boisée du Parc Nord est en continuité avec les sections Gometz-le-Châtel, Bures de l'ancienne voie ferrée Paris-Chartres**. Traversé par 2 routes, ce corridor biologique imparfait permet une arrivée progressive d'espèces sauvages jusque dans la partie paysagée du Parc Nord. En concertation avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, les services « Espaces verts » de la Ville des Ulis y expérimentent avec succès des techniques favorisant ce processus. Déjà, des orchidées, abeilles, bourdons et papillons se sont installés, ainsi que d'autres herbacées et pollinisateurs !

Pierre Belbenoit

Biologiste, retraité du CNRS

* sur Gif, Bures, Orsay, Palaiseau, Villebon, Champlan.

** les 3 communes ont créé un syndicat intercommunal, le SICOVY, pour gérer ce patrimoine.

Ô biodiversité, que de formes de vie
Se cachent d'Ushuaïa à la Scandinavie,
Sous ton nom assez récemment mis à la mode.
Du plus petit prion au gastéropode,
Du plus petit virus à l'énorme baleine,
Du plus simple parasite à l'espèce humaine,
La vie foisonne à travers les pores de la Terre !
De cette planète sublime nous sommes locataires,
À ne pas oublier sous peine de destruction
Si nous voulons que perdure la procréation.
Du profond des abysses au sommet des montagnes,
De la station balnéaire à la belle campagne,
Que d'espèces vivantes colonisent ces milieux !
Si l'on se promenait sous les mers vingt-mille lieues,
On pourrait assister à un monde merveilleux,
Que grâce à certains groupes au programme ambitieux,
Comme l'*Union Touristique Amis de la Nature*,
On pourra sauvegarder par notre droiture.
Quand on pense que seuls au milieu de l'Univers
Nous sommes responsables de la vie sur Terre
Et qu'il n'existe pas la moindre vie ailleurs,
Les fils du Big Bang ne seront plus chamailleurs.
Il faut que l'humanité entière prenne conscience
Qu'il n'est plus d'autre choix que tourné vers la science.

Christian Fizames, un Ami de la Nature,
Section UTAN Les Ulis - 1er juillet 2010

Les Ulis, « ville fleurie » ...

... une biodiversité très remaniée, un milieu peu naturel. Par exemple, la Renouée du Japon (1) prolifère aux Parcs Nord et Sud ; cette peste végétale envahissante étouffe d'autres plantes, déséquilibre l'écosystème, appauvrit la biodiversité ; facteur aggravant, elle est très difficile à éliminer, là où elle s'est installée.



Hauteur : 1 à 2m

Détail

La Renouée du Japon (Fallopia japonica), famille des Polygonaceae

Sauf sous les immeubles, presque tous les terrains appartiennent à la ville. Au sol ou sur dalle, nos espaces verts offrent une très grande diversité d'espèces originaires de toute la planète. Comme dans un jardin botanique, bornes ou étiquettes indiquent les noms d'espèce, un peu partout dans les quartiers. Très fleurie à la bonne saison, entretenue en évitant pesticides et produits phytosanitaires, la ville a été récompensée par « 3 fleurs » (cf. les panneaux mis aux entrées des Ulis). Comme en toute ville, un cortège d'espèces sauvages a réussi à s'installer discrètement aux Ulis : herbes folles, mousses, lichens, champignons. Ce n'est pas la campagne, mais la nature n'est pas loin : espaces naturels et champs de Saint-Jean-de-Beauregard (2) ou Gometz-le-Châtel sont à 15 minutes de marche à pieds, à partir du centre-ville des Ulis.



Au sud des Ulis : les champs et les bois de Saint-Jean-de-Beauregard

Le droit de dire...



En octobre, la jeunesse était dans la rue et on a tout entendu : « ils sont manipulés » ; « c'est juste pour sécher les cours » ; « ils s'en fichent de la retraite » ; « ce sont des casseurs » ; « c'est irresponsable de la part de leurs parents, de leurs profs » ... J'en passe et des meilleures !

Et pourquoi les moins de 18 ans n'auraient-ils pas le droit de dire NON ? Et pourquoi auraient-ils besoin des adultes pour manifester ?

La liberté d'expression, les enfants peuvent la revendiquer depuis 2008, date à laquelle la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) est devenue applicable en Droit français. Elle fut adoptée par l'ONU le 20 novembre 1989, signée par la France le 26 janvier 1990 et ratifiée le 7 août suivant. Ce texte comporte 54 articles et un préambule.

L'une des organisations qui défend le plus l'application de la CIDE à travers le monde est l'UNICEF, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. Depuis 1946, elle a pour but d'assurer à chaque enfant santé, éducation, égalité et protection. En France, elle s'inquiète de la précarité qui touche deux millions d'enfants et de la disparition de la défenseure des enfants. Si l'on regarde les chiffres de l'année 2010, plus de 500 mineurs sont en prison, tandis que plus de 300 enfants sont en centre de rétention administrative. La France est aussi pointée du doigt pour le fichage dans le fichier « Base-Elèves », et la discrimination qui pénalise les jeunes des banlieues.

« Encore les Ulis ! » peut-on entendre chaque fois qu'un fait divers concerne de près ou de loin des jeunes de la ville. Il peut se passer la même chose dans les villes alentour sans que ça se sache.

Il suffit pourtant d'ouvrir le magazine municipal pour se rendre compte des nombreux talents qui éclosent aux Ulis, que ce soit dans les domaines sportifs, artistiques, culturels ou dans les études.

Malheureusement, force est de constater que la discrimination peut commencer dès l'école primaire par les remarques des enfants entre eux. Certes, des « Madame, il m'a traité ! » doivent être légion dans une cour de récréation et les adultes présents ne peuvent réagir à tout. Pourtant, la violence verbale peut faire plus de mal sur le long terme qu'un coup physique oublié dès la fin de la journée. Est-ce si compliqué d'expliquer à un enfant de 8 ans que tous les Français ne sont pas blancs ? Il existe de nombreux outils pédagogiques. Par exemple, la « Fondation Lilian Thuram », qui œuvre pour l'éducation contre le racisme, vient de proposer un DVD à destination des enseignants de CM1/CM2. Pourquoi les droits de l'enfant peuvent-ils être abordés sans problème dans les centres de loisirs des Ulis ou d'Orsay, dans la rue, mais pas dans les programmes scolaires ?

On peut vérifier la difficile relation entre école et droits de l'enfants sur Internet. L'UNICEF a fait appel à la chanteuse Camélia Jordana pour célébrer le 21^e anniversaire de la CIDE. Les internautes avaient jusqu'au 10 novembre 2010 pour envoyer une vidéo reprenant une version modifiée de la chanson « Non, non, non ». Une page avait été spécialement conçue pour les enseignants. On y trouve, par exemple, le texte de la chanson où sont soulignées les expressions correspondant au droit à l'expression et à la participation des enfants. Parmi la soixantaine de films envoyés, on voit une classe de troisième, des lycéens (sans doute sans adulte pour les guider), mais aucune école primaire. En revanche, des centres de loisirs ont envoyé des propositions. Tous les films des internautes ont été repris dans un clip participatif très sympa. Quelle joie de s'exprimer soutenus par une vedette !

Le 20 novembre, date de la sortie du clip, une flashmob (mobilisation éclair) était organisée sur le parvis des Droits de l'Homme, renommé « parvis des

Droits de l'Enfant » pour l'occasion. Il s'agit d'un rassemblement annoncé plusieurs semaines avant, mais dont le lieu est tenu secret jusqu'au dernier moment. Dans ce cas, les internautes ont eu plusieurs semaines pour réviser la chorégraphie, mais l'UNICEF a annoncé le lieu du rendez-vous la veille. Ce jour là, on a vu une quarantaine de jeunes danser, puis lire un texte, sans créer la moindre frayeur chez les nombreux adultes présents, militants, photographes ou simples touristes.

Le texte remanié de la chanson débute par les paroles suivantes : « Combien de fois faut-il le redire avec style, ils ont tous le droit de dire NON ». Mais qui dit droit dit aussi devoir, en particulier celui des parents.

Par exemple, l'article 14.1 stipule : « Les États parties respectent le droit de l'enfant à la liberté de pensée, de conscience et de religion. »

Et l'article 14.2 précise : « Les États parties respectent le droit et le devoir des parents ou, le cas échéant, des représentants légaux de l'enfant, de guider celui-ci dans l'exercice du droit susmentionné d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités. »

Je ne fais plus partie de ce que la loi considère comme des enfants, c'est-à-dire les moins de 18 ans, et je ne peux pas m'exprimer pour eux. Cependant, je les encourage vivement à envoyer des articles au *Phare*. Le Comité de Rédaction aura sans doute davantage de travail si les maladresses sont nombreuses, mais quel plaisir pour les lecteurs de ce journal de découvrir de jeunes auteurs !

Elisabeth Piotelat

Références :

- Pour consulter la déclaration : <http://www.droitsenfant.com/>
- L'UNICEF : <http://www.unicef.fr>
- La Fondation Lilian Thuram : <http://www.thuram.org>
- La Défenseure des Enfants (elle a été supprimée en tant qu'Autorité indépendante par le gouvernement) : <http://www.defenseurdesenfants.fr/cide.php>

Les Enfants du Vietnam : 15 ans déjà !

Août 2009, la première tranche de la construction du nouveau bâtiment de l'orphelinat de Xa Doai près de Vinh, dans la région centre-nord du Vietnam, est achevée. Cette extension, lorsqu'elle sera terminée, va permettre d'accueillir une trentaine d'orphelins, dont la plupart sont fortement handicapés, dans une structure adaptée à leurs handicaps. C'est le dernier projet soutenu par l'Association *Les Enfants du Vietnam*.

Depuis 1994, cette association ulissienne réunit des fonds pour soutenir des projets en faveur des plus démunis et des plus fragiles, les jeunes enfants, dans ce pays durement éprouvé par les violences de toutes sortes au cours de ces 50 dernières années.



Fondée par de jeunes français d'origine vietnamienne, cette Association caritative est entièrement basée sur le principe du bénévolat. L'équipe d'animation, qui compte une quinzaine de membres actifs, se réunit régulièrement pour planifier les actions et organiser l'attribution des fonds. Elle est en contact permanent avec les Sœurs chrétiennes vietnamiennes qui pilotent localement les projets et contrôlent leur avancement.

Dans les premières années, l'Association s'est concentrée sur l'attribution de bourses scolaires aux enfants de deux villages de lépreux de Quynh Lap. Plusieurs centaines d'enfants ont pu bénéficier de cette initiative et entrevoir ainsi un meilleur avenir à l'extérieur de la léproserie.

Puis, en 2001, l'Association fut sollicitée par le village de Bao Nham pour la construction d'une école. Les villageois, très motivés, ont défini un projet précis et ont contribué à une partie de son financement ; la plus grande partie a été prise en charge par l'Association. 450 enfants y sont désormais accueillis.

La petite Hieu, victime de violence familiale et gravement brûlée à l'acide dans sa petite enfance, porte de graves séquelles au visage et dans le haut du corps. Le recours à la chirurgie s'impose pour préserver ses fonctions vitales.

L'Association prend en charge trois interventions à l'Institut National des Grand Brûlés à Hanoi. Puis Phuong et Mai sont opérées respectivement d'une malformation vertébrale et d'une fente labiale.

Depuis 1995, elle apporte à l'orphelinat de Xa Doai une aide matérielle et médicale pour quelques enfants orphelins fortement handicapés.

Progressivement, l'association met en place une véritable structure d'orphelinat à Xa Doai. Elle construit un premier bâtiment, puis une extension et, aujourd'hui, une nouvelle construction pour faire face au nombre croissant d'orphelins. Par ailleurs, elle assure la scolarisation, l'alimentation et les dépenses de santé de ces enfants, ce qui représente une part importante de son action.



Photo fournie et autorisée pour publication dans le Phare par l'association « Les Enfants du Vietnam »

Toutes ces réalisations sont rendues possibles grâce à la générosité des donateurs qui, chaque année depuis 15 ans, font confiance aux *Enfants du Vietnam* et répondent à l'appel de dons qui leur est adressé. L'Association organise tous les ans un gala à la Ferme de Courtabœuf des Ulis. S'y rassemblent plus d'une centaine de personnes autour d'un repas traditionnel et de nombreuses animations sportives et artistiques, dans une ambiance café-théâtre.

En 2011, le gala aura lieu le samedi 19 mars.

Danielle Granger, Trésorière
Gilles Pham, Président

11

Les Enfants du Vietnam
39, la Vaucouleur - 91940 LES ULIS

Téléphone : 01 60 81 20 38
gilles.pham@worldonline.fr
danielle.granger44@orange.fr

LES KOTS-À-PROJET, ou KAPs pour les initiés. Kecétidonksa ? ¹

À une époque où je faisais du recrutement de jeunes diplômés pour une Association, je recevais des candidats belges qui m'expliquaient : "J'ai terminé mes humanités l'année dernière. Je vivais dans un kot-à-projet".

On croit toujours que parler la même langue permet de se comprendre rapidement. Les choses sont beaucoup plus subtiles : les langues se modifient en fonction des réalités des pays où elles sont parlées, elles véhiculent les cultures.

J'ai ainsi découvert que les étudiants belges vivent quelquefois en colocations, et que cela leur ouvre la possibilité de s'investir dans des projets ancrés dans la réalité de leur université et de leur ville.

Un article du *Monde* du 17 septembre² m'a rappelé cette expérience : les kots-à-projet belges sont arrivés en France, d'abord à Grenoble, puis à Poitiers.

À Poitiers, les logements proposés aux étudiants appartiennent à une société HLM. Celle-ci y trouve son intérêt en mixant générations et origines sociales et en diminuant le taux de vacance de ses grands appartements. Les jeunes et leurs projets (centrés sur 3 thématiques : l'école, l'habitat et le service public) sont encadrés par une Association, l'AFEV (*Association de la Fondation Étudiante pour la Ville*), créée en 1991 en France.

L'AFEV a démarré à Grenoble, dans un quartier classé ZUS. Elle s'est surtout orientée vers la mise en relation, pour du soutien scolaire, des enfants et des jeunes avec les étudiants. Ceux-ci, qui viennent d'une autre ville, bénéficient en contrepartie de logements en colocation à un prix modique (80 places seront disponibles en 2011). Cela rassure certains parents de les savoir accueillis et encadrés par l'Association, et la ville y voit l'occasion de développer la mixité sociale.

L'université belge de Louvain-la-Neuve, où ces projets ont vu le jour il y a plus de 30 ans, est riche d'un patrimoine immobilier. Cela lui permet de loger ses étudiants à moindre coût. Elle a les moyens également de valider et d'encadrer les projets récréatifs ou de service dont ses étudiants prennent la responsabilité en échange du logement en colocation. Ces projets peuvent être culturels, de soutien scolaire, de sensibilisation à l'écologie, de participation au développement urbain³...

Ils permettent d'acquérir des compétences en montage et animation de projet, gestion, travail en équipe, etc. Les compétences acquises font-elles l'objet d'une note ou d'une appréciation venant s'ajouter au contrôle académique ? C'est un point qu'il serait intéressant de creuser. Quoi qu'il en soit, c'est valorisant d'entreprendre, de pouvoir réaliser quelque chose. Et c'est positif pour la suite de son parcours professionnel.

Notre ville, Les ULIS, est riche de ses Associations et du dynamisme de sa jeunesse. Valoriser la jeunesse qui étudie, réussit et entreprend est toujours une bonne idée. S'ouvrir aux réussites des autres pays, également. N'est-ce pas une bonne idée pour les jeunes et pour notre ville ? Alors... pourquoi pas les KAPs ?

Catherine de Loeper

Psychosociologue consultante

Site : www.homosapienscoaching.com

¹ Interrogation en néo-français, d'après Raymond Queneau, sur le modèle des mots "doukipudonktan" et autres "skeutadittaleur" de Zazie, dans « Zazie dans le métro » : Gallimard « Folio », 2007 (1^{ère} parution du livre en 1959).

² « Poitiers teste le logement étudiant à prix modéré contre un job dans le quartier », signé Catherine Rollot.

³ Beaucoup ont leur site, comme

le CIRCOKOT : www.circokot.be ;

le CCII kot emploi : www.cci.be ;

le GLOBULOKOT : www.globulokot.be ;

le KAP CONTESS : www.kapcontes.be ...

Voir aussi : www.organe.be

Ma réponse à ...

Il y a encore des « gens du voyage » dans le Val-de-Loire, région plus accueillante que d'autres peut-être. Devant le supermarché de Langeais, des femmes proposent traditionnellement leurs paniers faits main. Jusqu'ici, je les refusais, pensant en avoir collectionné suffisamment, au fil des années, pour récolter les fruits de mon jardin ou partir en pique-nique.

Mais, depuis cet été 2010, je me suis remise à les acheter. Outre des remerciements émus, j'entends des phrases : "C'est nous qui les faisons, c'est notre travail". "L'osier, nous l'achetons à Villaines" (un village connu pour sa coopérative de vannerie = nous ne le volons pas). "En ce moment, on a des difficultés (soupir). Il faut nous aider". "On a parlé de gitans ; ça nous fait de la peine"...

Quand je sors de l'inévitable supermarché, je reçois encore un petit signe d'amitié. Ensuite j'offre ces petits paniers, agrémentés de quelques confitures maison, à des amis de passage, en leur disant : "C'est ma réponse à... la xénophobie d'État". S'ensuit une petite discussion où nous tombons vite d'accord.

Voilà. Vous pouvez juger que tout ça fait un peu "dame d'œuvre". Je laisse à d'autres le rôle de participer aux manifestations (il y avait trois de nos enfants lors de la dernière) et de mener une action plus collective... Les amis, c'est vrai, aiment bien recevoir un petit cadeau, mais je reste frappée de l'accord qui se manifeste à cette occasion à propos de certaine politique.

Bernadette Gaschignard, septembre 2010

En ce mois d'octobre 2010, le sujet qui occupait toutes les pensées était la « réforme des retraites », expression ambiguë car le mot "réforme" n'exprime pas toujours un progrès. Il peut aussi signifier un recul ou une élimination...

Notre atelier d'expression a aussi voulu se pencher sur le cas de personnes âgées obligées de rechercher du travail. Avec humour, voici les textes que nous livrons à votre réflexion.

Yvette Roussel

Animatrice de l'atelier « Avec mes mots »

Monsieur le Général,

L'annonce de « parachutiste dans l'Armée de l'air » parue sur le site de Pôle-Emploi a retenu toute mon attention.

Je m'appelle Jean Boulot et je suis retraité depuis quelques jours. Vu le niveau de ma pension, soit je retravaille, soit je me suicide... Que voulez-vous, je suis une personne dynamique, et je dirai même que j'ai la "pêche". Alors, le poste de parachutiste m'intéresserait réellement. Soutenir mon pays en cas de guerre, pourquoi pas ?

Peut-être vaut-t-il mieux envoyer des « retraités » ? Finalement, cela fera des pensions à verser en moins. De toute manière, plus rien ne me fait peur. J'ai vécu et survécu à tant d'épreuves dans la vie.

Je suis seul. Je n'ai connu aucune guerre, sauf la guerre d'Algérie. Seulement, j'ai été réformé pour un problème de santé anodin : la myopie.

Depuis, je me suis fait opérer. J'ai 20/20. Sachez que je suis en parfaite santé. Je fais de l'exercice régulièrement et j'ai même maigri. Je suis souple, donc bon pour le parachutisme. J'ai refait mes dents et je peux tout croquer.

Mon précédent emploi exercé était chasseur. Tirer sur tout ce qui bouge : pas de soucis, j'aime l'action.

Ce métier me conviendrait réellement aussi pour ses voyages. Découvrir certains pays en guerre comme l'Afghanistan, le Tchad, l'Irak, serait un plaisir. J'aime les ruines et j'adore fêter la St-Jean autour d'un feu. Évidemment, ce métier nécessite d'être manuel, surtout pour poser des mines. Pas de problème.

Bref, j'adore m'éclater !!!

Dans l'attente d'une réponse favorable à ma requête, veuillez agréer, Monsieur le Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Zoubida Belfadil

Lettre à Madame Liliane B.

Madame,

Ayant appris que vous êtes à la recherche de personnel de maison, je viens vous présenter ma candidature.

Je suis une femme qu'on peut dire un peu mûre, mais très alerte. Pendant de nombreuses années, j'ai travaillé dans la restauration et je suis, de ce fait, très attentive aux demandes des personnes que je sers.

Malgré quelques problèmes de rhumatismes aux jambes, mes anciens employeurs, dont je joins les coordonnées,

vous confirmeront mes qualités d'exactitude et de célérité.

Je dois avouer que mes oreilles ne sont plus aussi efficaces qu'elles l'ont été mais cela, qui pourrait passer aux yeux de certains employeurs pour un handicap, est, je pense, un gage d'honnêteté et de discrétion.

J'ajoute qu'étant donné mon âge, je ne connais rien à la mécanique, ni à l'électronique, ni à l'informatique.

En espérant une prochaine réponse positive, je vous prie de croire, Madame B., à mes sentiments les meilleurs.

Mireille Delafaix

Monsieur le Directeur,

Suite à l'annonce parue dans le journal « Le travail », je vous présente ma candidature au poste de Secrétaire.

J'ai 80 ans et, suite au décès de mon mari tout dernièrement, je suis dans l'obligation de rechercher un nouveau travail pour un complément de revenus.

Peut être que mon âge peut vous faire peur, mais sachez que je suis restée très dynamique et enthousiaste dans tout ce que j'entreprends.

J'ai occupé ce poste durant de très nombreuses années et je suis sûre que mon expérience et mes compétences seront à la hauteur de vos aspirations.

Toutefois, je tiens à vous signaler qu'il me faudra, dans un premier temps, participer à une formation en informatique et, notamment, à l'utilisation d'un ordinateur puisque, à l'époque où je travaillais, nous utilisions la machine à écrire. Il paraît qu'il est possible aujourd'hui d'imprimer plusieurs copies en même temps ! Moi j'en suis restée au papier pelure et au carbone. (...)

Un souci cependant : j'ai des difficultés à me concentrer et à voir car, depuis quelques années, ma vue a baissé sérieusement et, après plusieurs opérations, on me dit qu'il n'y a rien à faire.

D'autre part, je souhaiterais être exemptée de tous déplacements, mes jambes me font horriblement souffrir lorsque je marche trop dans la journée.

De plus, pourriez-vous s'il vous plait, si mon profil vous convient, aménager mes heures de travail car je crains de rentrer tard le soir avec tous ces voyous dans les rues et j'ai beaucoup de transports. (...)

Je reste à votre disposition pour un entretien, à la date de votre choix.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à mes salutations les meilleures.

Eugénie Flambot

Catherine Duflos

Le Bateau Livre

Naviguer
Dans un livre
À vous couper
Le souffle

Se consumer
Des nuits
Entières
Sans le refermer

Se laisser
Emporter
Page après
Page

Jour après
Jour
Nuit après
Nuit

S'y consumer
S'y noyer
Dans un tourbillon
De passion

Yannick

Migrations

Comme de superbes
Voiliers au long cours
Des milliers de martinets
S'envoleront ce soir
Vers l'Afrique noire

Savez-vous
Où les mène
Leur destin
D'oiseaux

Levez la tête
Tendez l'oreille
Sommeillent-ils
À fleur de ciel

Bientôt ils n'oseront
Plus toucher terre
Par peur de la guerre
Les oiseaux sont en colère

Et pourtant
Sous leurs ailes
Gronde l'espoir
Des peuples

Quand reverront-ils
La lumière

Yannick Da Silva Tome

La contrebasse

Elle était si belle
Ce soir-là
La " femme magnifique "
Que tu tenais
Entre tes bras.
Si belle elle était
Pincée en douceur
À la pointe du cœur
Lorsqu'à cordes et à cris

" L'Aigle Noir "
Y faisait son nid
Elle était un seul cri
Blottie entre les pizzicati
De Michel Gaudry.
Un murmure, un sanglot
Etouffé au cœur de la nuit.
Elle était si fragile
Au toucher de tes mains
Quinte ou câline
Quarte ou Mélusine
Lorsqu'au feu de ses hanches
Tu levais des navires
En partance.
Étonnamment femme
Belle à en mourir
Sous les désirs
De l'archet en mal
De vivre.
Une seule voix
Sur le tendre
De son bois
Et c'était l'insomnie
Sur le bleu de la nuit
" Sa plus belle histoire d'Amour "
Sur les paupières
D'un jour.

Yannick Da Silva Tome

Cancer

J'ai vu la mort ingrate servitude
Longer les murs et frapper à une porte,
Je l'ai vue bouche bée
Défigurant le passé,
Le rendant ridicule
Pathétique et trivial.

Médiocrité suprême
Ce sentier implacable,
Bestialité suprême
Cette faucheuse indomptable,
Férocity suprême
Les charognards à table.

La putréfaction
Rentrant en action,
Voici l'enterrement
Et quelques beaux sermons ;
Dans ce caveau puant
S'engouffre ma raison !

À mémé, à la mère, à cette femme,
Qui depuis si longtemps a pris son envol,
Je dis,... je te dis,... " J'ai faim,
J'ai faim de tes yeux, de ta chaleur,
J'ai faim de ta voix, de ta douceur !
Maman ! "

Yan Pohu

Vous aussi,
vous pouvez nous
envoyer vos poèmes,
par courriel ou dans
la case n° 14 à la
Maison Pour Tous
des Amonts.

Rédaction bénévole du Phare numéro 44 :

- Marie-Odile Charpenet (Directrice de Publication)
- Pierre Piquepaille (Rédac. Chef + PAO du Phare)
- Pierre Belbenoit (Secrétaire de Rédac. du Phare)
- Yvette Roussel (animation + Rédac. Chef de l'atelier)
- Bernard Amar (animation + PAO textes de l'atelier)
- Bozena Teodorowicz (collaboratrice de l'atelier)
- Bernard Charpenet (gestion financière + diffusion)
- Zoubida Belfadil (gestion du blog privé de l'atelier)

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis
Adresse électronique : redac.phare@wanadoo.fr

HIER, AUJOURD'HUI... Mais demain ? Et après ?

En faisant le bilan de la vie qui s'en va
Je dresse l'inventaire de tout ce que l'on perd,
En détail mais en vrac, pêle-mêle et sans tri.
Sous le capot fermé de notre corps humain,
Se cache à l'intérieur, je ne sais quoi d'usé,
Vieilli, presque hors d'usage qu'il nous faudrait changer
Dans les tout prochains jours avant que ça nous lâche.
Nous nous éteindrions tous, telle la flamme soufflée,
Tremblante et vacillante - qu'on ne peut ranimer -
D'une bougie de cire, malmenée par le vent
Du destin de chacun veillant sur notre tête.
Tout ce qui est vital et anime le corps
Va cesser de tourner,
L'organisme, en entier, terminant ses fonctions.
Et tout va s'arrêter en stoppant au feu rouge
Sans pouvoir repartir, moteur cassé et mort,
Les rouages brisés et sans ressort aucun,
Les écrous dévissés ou les joints desséchés.
Pourtant ça tourne encore, du moins au ralenti.
Ça tiendra jusqu'à quand avant l'arrêt complet ?
L'usure est là, présente et nous mène à la casse !
Et quand nous serons morts, nous n'entendrons plus rien
Et ne verrons plus rien de ce que fait le monde.
Nous ne sentirons plus notre respiration
Et ne percevrons plus les battements du cœur
Qui se tait, à jamais, pour toute éternité.
Nos yeux seront fermés sur le jour qui se lève
Et la nuit tombera sans que nous l'ayons vue ;
Le vent, la pluie, l'orage ne seront plus perçus,
La beauté et l'odeur des fleurs également
Egayant nos balcons par toutes leurs couleurs ;
La mouche qui zigzague autour de notre tête,
La fenêtre qui claque au moindre courant d'air
Et les oiseaux qui chantent, pour nous, se seront tus.
Nous ne pourrons plus lire le journal du matin,
Savoir ce qui se passe « chez nous » et dans le monde,
La météo du jour ne dira plus le temps
Que nous aurons demain, ici, là et ailleurs.
La radio, la télé annonceront toujours
Les tremblements de Terre et les inondations,
Et les avions qui tombent dans la mer ou au sol,
Puis les bateaux qui sombrent au fond des océans.
La guerre qui tue encore en de lointains pays ;
Les nombreux attentats qui multiplient les morts
Et les assassinats crapuleux, familiaux ;
Les erreurs judiciaires et leurs condamnations ;
Les scandales financiers et les détournements
De capitaux en fuite, planqués à l'étranger ;
Tout l'argent gaspillé par des ministres... intègres.
Puis la disparition d'acteurs et de chanteurs
(théâtre et cinéma sont touchés, bien souvent).

Dans le sport, regardez : nos footballeurs en BLEU
Sont toujours dans le ROUGE
Car nos vingt-trois "zozos" sont autant de zéros.

Le Tour de France devient dopage et exclusions.
Jamais on n'avait vu de tels débordements.

On a vu, on verra, des gens qui se suicident
Sur leur lieu de travail, se sentant incompris ;
Des hommes de couleur sans boulot ni papiers
Et tous ces S.D.F. qui nous tendent la main ;
Des femmes et leurs enfants qui n'ont pas de foyer
Et vivent, par dizaines, en des lieux innommables
Parmi des gens repus qui n'en ont rien à f... aire.

Voyez donc le regard de tous ces malheureux !
Il en sera ainsi encore un bon moment.

On a vu, on verra dans la proche banlieue
Des voitures brûlées, des magasins pillés,
Autobus caillassés, policiers pourchassés.

À quoi ça sert, tout ça ? Pour se venger de quoi ?
Nous vivons une époque où rien ne tourne rond,
Où tout va de travers, où rien ne marche droit.

Mais, en dehors du MAL, il y a bien... du BIEN
Qui nous échappera, que nous ne verrons pas :
La vie que vous et moi devrons, un jour, laisser
Au profit de tous ceux qui viendront après nous.

L'enfant qui vient de naître en braillant à grands cris,
La maman délivrée de ce pesant fardeau,
Son sourire, son regard vers le papa heureux.
Ça réchauffe le cœur et fait plaisir à voir.

L'avancée de la science, du monde médical,
Les progrès quotidiens qui prolongent la vie.

Et les Jeux olympiques, les médailles gagnées :
Dix-huit à Barcelone, ça mérite un Bravo !

Et voilà, c'est fini. J'ai enfin terminé
- avec le plus grand soin - d'écrire ce discours
Qu'il faudra prononcer le jour où, à mon tour,
Je partirai, tout seul, pour ne pas revenir,
Abandonnant le sol où j'aurai bien (?) vécu
Pour aller voir, dessous, ce qui peut s'y trouver
Et pouvoir y dormir, dans un profond silence
Jusqu'à la fin des temps.

Car nous partirons seuls, les uns après les autres,
Et la Terre tournera... longtemps, longtemps encore...

Qu'il pleuve ou bien qu'il vente, ne te retourne pas
Et poursuit ton chemin jusqu'au bout de la vie,
Aujourd'hui et demain...

Que cette mappemonde que l'on nomme la Terre
Continue à tourner durant des millénaires ;
Que des milliards d'humains y vivent encore heureux.

C'EST LA SEULE PRIÈRE QUE JE SAIS RÉCITER.



Source : <http://www.youtube.com/watch?v=ejvx7dNTMew>

Journée internationale du Créole et hommage à Patrick Saint-Éloi

La « Journée internationale du Créole » a été fêtée aux Ulis le dimanche 31 octobre par les Associations *ACPATOS* et *Madikéra*, avec les Antillais caraïbéens. À l'occasion de cette rencontre culturelle au LCR du Lubéron, les deux Associations ont tenu à rendre hommage à l'un des plus fervents défenseurs de la langue créole, à savoir Patrick Saint-Éloi, ancien chanteur du groupe *Kassav'*, décédé le 18 septembre 2010 à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).



« Journée internationale du Créole » - Photos par Pascal Esnault Lavignolle

Qui mieux que lui pouvait illustrer cette journée ? Toute sa vie, Patrick Saint-Éloi a chanté en créole pour le peuple caraïbéen. Une minute de silence a été observée dans la salle en son honneur ; des textes de ses chansons ont été lus ; un karaoké de ses chansons a été chanté en créole par les invités. Le DJ Olivier et son équipe nous ont fait voyager en dansant sur les mélodies *poétic* de Patrick Saint-Éloi, « Salut L'artiste ». Avec le groupe *Siguines* de Gentilly, l'artiste antillais engagé Hervé Dachards nous a réveillés par les sons des tambours.

Chanteur guadeloupéen, Patrick Saint-Éloi était une star aux Antilles, mais aussi en France hexagonale et en Afrique. Auteur, chanteur, batteur, guitariste et crooner, grande figure du zouk, initiateur du zouk-love, il nous a fait vibrer sur de



nouveaux rythmes de musique. Amoureux de la langue créole et des cultures de la Caraïbe, il est l'auteur d'une multitude de tubes, tous chantés en créole olo : *West indies*, *Balad kréyol*, *Rèv an mwen*, ... Ses textes chantent l'amour et tout l'éventail des sentiments humains avec talent et une exceptionnelle sensibilité. Membre du groupe *Kassav'* dans les années 1980 à 2000, il s'est lancé dans une belle carrière en solo, en 2006.

Dans le milieu musical et au delà, on savait que Patrick Saint-Éloi combattait de toute ses forces la maladie ; après un long séjour en clinique, l'artiste a succombé à un cancer, à 52 ans. Un dernier hommage lui a été rendu au stade du Moule, dans son île natale, le 22 septembre. Ses obsèques s'y sont déroulées en présence de milliers de fans, avec le Père Jean Hamot, la famille, de nombreux amis, des personnalités, des artistes. Les membres de *Kassav'* étaient là, ainsi que Shoubou, chanteur du groupe haïtien Tabou Combo, venu spécialement de New York. C'est sur la chanson-testament de Patrick Saint-Éloi, *Pèp-la an ka di-w mési* (« le peuple je vous dis merci ») que le cercueil a quitté le stade pour être amené au cimetière du Moule.

Jean-Renè Deliot, Président de l'ACPATOS

Contacts

ACPATOS, 41 résidence Les Amonts, 91940 Les ULIS
Madikéra, Donjon, esp. de la République, 91940 Les ULIS